

**Samedi 25 janvier 2020**

Responsable administratif : Sabine - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
10h00-11h30	N4 7/14 ans	N5 7/10 ans	N6 7/10 ans	N6 7/12 ans
	HAISNES 1	CARVIN	WINGLES + 2 ind BEUVRY	MARQUISE + 1 ind St Martin
11h30-12h50	N6 7/12 ans	N6 7/12 ans	N6 7/12 ans	N6 7/12 ans
	CALAIS	ARRAS	CARVIN	BARLIN

**PALMARES : 13h00**

<u>réunion des juges : 9h, niveau juges BFO2 complet</u>			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
HAISNES	CARVIN	WINGLES	BARLIN
ARRAS	CALAIS	CARVIN	MARQUISE

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard : 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à [sebnath1@sfr.fr](mailto:sebnath1@sfr.fr) au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

### Samedi 25 janvier 2020

Responsable administratif : Patrick GAVEL - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A					PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
<b>14h30-16h00</b>	N8 7/12 ans ARRAS 2 + 1 ind Arras	N8 7/12 ans CARVIN 2 + 1 ind Carvin	N8 7/12 ans LIEVIN	N8 7/12 ans BEUVRY	N8 7/12 ans OUTREAU	N8 7/10 ans WINGLES	N8 7/10 ans LIEVIN 2	N8 7/10 ans GUINES 2	N8 7/10 ans BARLIN	N8 7/10 ans ARRAS 1 ind
<b>16h00 – 17h30</b>	N8 7/12 ans ARRAS 1	N8 7/12 ans CARVIN 1	N8 7/12 ans CALAIS	N8 7/12 ans ST MARTIN BOULOGNE	N8 7/12 ans SAINS EN GOHELLE	N8 7/10 ans HULLUCH	N8 7/10 ans LIEVIN 1	N8 7/10 ans GUINES 1	N8 7/10 ans OUTREAU	N8 7/10 ans HAISNES

### PALMARES : 17h45

réunion juges 13h30, niveau juges : BFO1 Base			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
ARRAS	CARVIN	LIEVIN	BEUVRY
SAINT MARTIN	OUTREAU	SAINS EN GOHELLE	CALAIS

réunion juges 13h30, niveau juges : BFO1 Base			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
WINGLES	LIEVIN	GUINES	BARLIN
HAISNES	GUINES	OUTREAU	ARRAS

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à [sebnath1@sfr.fr](mailto:sebnath1@sfr.fr) au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

# Compétition : Finales départementales - Filière Jeune 25 et 26 janvier 2020

**Lieu : Complexe Joseph BRABANT - allée des tilleuls – 62620 BARLIN**

**Dimanche 26 janvier 2020**

Le 28 décembre 2019

Responsable administratif : Clarisse MONCHET - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A					
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
9h30 - 11h00	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans
	BEUVRY	MONTIGNY 2	HULLUCH	LIEVIN 2	CARVIN
11h00 - 12h20	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	
	GUINES 2	MONTIGNY 1	SALLAUMINES	LIEVIN 1	
12h20 - 13h40	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	N7 7/12 ans	
	GUINES 1	CALAIS	MARQUISE	ARRAS + 1 ind	

## **PALMARES : 13h50**

réunion des juges : 8H30 niveau juges BF01 complet			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
BEUVRY	MONTIGNY	HULLUCH	LIEVIN
GUINES	CARVIN	SALLAUMINES	ARRAS
MARQUISE			CALAIS

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à [sebnath1@sfr.fr](mailto:sebnath1@sfr.fr) au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

Site Web : [www.ufolep-csrgymhdf.fr](http://www.ufolep-csrgymhdf.fr)

**Dimanche 26 janvier 2020**

Responsable administratif : Patrick GAVEL - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
<b>15h00-16h20</b>	N8 7/8 ans	N8 7/8 ans	N8 7/8 ans	N8 7/8 ans
	CALAIS	CARVIN 2	BARLIN	MONTIGNY
<b>16h20-17h40</b>	N8 7/8 ans	N8 7/8 ans	N7 7/10 ans	N7 7/10 ans
	ARRAS	CARVIN 1	LIEVIN	SALLAUMINES
<b>17h40-19h00</b>	N7 7/10 ans	N7 7/10 ans	N7 7/10 ans	N7 7/10 ans
	CALAIS	CARVIN	ARRAS + 1 ind	OUTREAU

**PALMARES : 19h15**

réunion des juges : 14h, niveau juges BFO1 complet			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
ARRAS	CARVIN	BARLIN	MONTIGNY
OUTREAU	CALAIS	LIEVIN	SALLAUMINES

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard : 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à [sebnath1@sfr.fr](mailto:sebnath1@sfr.fr) au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).